

Par courriel seulement¹

Le 1er juin 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 6925

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET: Suivi administratif - Décision D-2021-123 relative à la demande du

Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport

pour les années 2021 et 2022 Notre dossier : R062157 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, (le « Transporteur »), dépose son bilan du Modèle de gestion des actifs (« MGA ») pour la période 2017-2021, en suivi administratif, comme exigé au paragraphe 31 de la décision citée en objet.

Le Transporteur est également disposé à participer à une séance de travail, d'une durée anticipée de quatre-vingts (80) minutes, les 20 ou 22 juin 2022 pour en présenter les résultats. Le Transporteur prie la Régie de procéder aux convocations d'usage à cet égard.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

P.j

Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 Mesures préventives en lien avec la COVID-19 de la Régie de l'énergie.